

DIAG ÉCO • FLUX

• ÉNERGIE • EAU • MATIÈRES • DÉCHETS

DES ACTIONS SIMPLES SUR VOS FLUX

**POUR RÉALISER RAPIDEMENT DES ÉCONOMIES
ET LIMITER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL
DE VOTRE ACTIVITÉ**

LE DIAG ÉCO-FLUX, QU'EST-CE QUE C'EST ?

- **Un accompagnement personnalisé** pour réaliser rapidement des économies durables, en optimisant les consommations d'énergie, de matière, d'eau et la production de déchets.
- **Une analyse de votre établissement et de vos pratiques** par un expert mandaté par **Bpifrance**.
- **Une identification de pistes d'économie concrètes et mesurables, et un suivi de leur mise en place sur 12 mois.**
- Pour les sites de 20 à 49 salariés : le reste à charge est de **2 000 € HT** après subvention de l'ADEME.*
- Pour les sites de 50 à 250 salariés : le reste à charge est de **3 000 € HT** après subvention de l'ADEME.*

UN ACCOMPAGNEMENT EN 4 ÉTAPES POUR OPTIMISER VOS COÛTS



ÉTAPE 1 ANALYSE DE VOS PRATIQUES

L'expert sélectionné mène l'analyse à vos côtés sur la base de vos informations. Vous repérez ainsi avec lui vos sources d'économies.



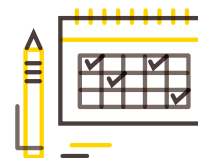
ÉTAPE 2 DÉFINITION D'UN PLAN D'ACTION

Un mois après la visite de l'expert, vous obtenez un plan d'action personnalisé et chiffré : il vous permet d'anticiper les gains pressentis. C'est vous qui en validez la faisabilité avec l'expert.



ÉTAPE 3 MISE EN PLACE DES ACTIONS

Pendant 12 mois, vous mettez en œuvre votre plan d'action en réalisant des points de suivi réguliers avec l'expert.



ÉTAPE 4 ÉVALUATION

À l'issue de l'accompagnement vous évaluez les résultats conjointement avec l'expert, ce qui vous permettra d'envisager d'autres actions.

* Subvention de 50 % dans la limite de l'enveloppe disponible.

DES INTERVENANTS SÉLECTIONNÉS, FORMÉS ET OUTILLÉS

Bénéficiez de conseils d'experts spécialisés dans le domaine de la réduction des coûts d'énergie, matières, eau et déchets. Afin de vous proposer un accompagnement de qualité, Bpifrance, avec le soutien de l'ADEME, a sélectionné, formé et outillé plus de 30 bureaux d'études répartis sur l'ensemble du territoire français. Reconnus pour leur savoir-faire et leurs compétences techniques, ils s'engagent à vos côtés durant une année et demie, en faveur de votre efficacité.

À QUI S'ADRESSE LE DIAG ÉCO-FLUX ?

Dirigeantes et dirigeants de PME, ETI ou Grands groupes français de tous secteurs d'activité, vous avez un ou plusieurs sites (usine, restaurant, commerce alimentaire...) qui comptent entre 20 et 250 salariés* sur le territoire français et/ou dans les DROM-COM.

LE DIAG ÉCO-FLUX EST FAIT POUR VOUS !

DEPUIS 2017, PLUS DE 1 000 ENTREPRISES DE TOUS SECTEURS D'ACTIVITÉ ONT SOLlicitÉ UN DIAG ÉCO-FLUX

96%

DES CLIENTS SONT
SATISFAITS DE
L'ACCOMPAGNEMENT
ET LE RECOMMANDENT
AUX ENTREPRISES
DE LEUR RÉGION**

73%

SOUHAITENT S'ENGAGER
DANS UNE DÉMARCHÉ
PLUS AMBITIEUSE
D'OPTIMISATION
DES FLUX**

48 000 €

D'ÉCONOMIES
ANNUELLES ESTIMÉES
EN MOYENNE***

* Possibilité d'avoir un Diag Éco-Flux pour les sites de plus de 250 salariés, sous réserve de vérification de la faisabilité par le bureau d'études. Dans certaines régions, les établissements de moins de 20 salariés peuvent bénéficier d'un accompagnement similaire auprès des chambres de métiers ou des chambres de commerce et d'industrie.

** Source : juin 2019, ADEME.

*** Étude menée sur 384 missions restituées.

TÉMOIGNAGES

“ Pour réduire nos coûts environnementaux, nous allons améliorer notre système de filtration d'air. À la clé : une diminution de la pollution sonore, 55 355 kWh économisés, pour un gain 5 000 € par an. ”

Karim Behlouli, directeur de NatUp fibres

“ Pour diminuer les pertes de matières premières au niveau de notre production, nous avons utilisé un outil de comptabilité des flux et des matières pour la production des produits senteurs. Le résultat sur l'année se conclut par une économie de 3 000 € et de 150 kg de matière. ”

Emmanuelle Bertin, responsable Développement Durable de Terre d'Oc

“ Les conseils de l'expert vont nous permettre de réduire notre consommation électrique hors période de production et d'économiser 8 000 € par an. ”

Eddy Courtachon, directeur général de la SFOB

“ Grâce aux plans d'action mis en place lors du Diag Éco-Flux, nous estimons pouvoir optimiser nos flux d'eau, d'énergie et de déchets et économiser selon les établissements entre 30 000 et 90 000 € par an. ”

Alban Letertre, directeur général de la Société des Hôtels Littéraires

“ Pour travailler sur nos économies d'énergie, nous avons mis en place un échangeur à plaques qui nous permet de chauffer un bâtiment ainsi que des bureaux. Au total cela nous permet d'économiser 10 000 € par an. ”

Sophie Schmitt, directrice générale de Technitube

**VOUS AVEZ DES QUESTIONS
OU VOUS SOUHAITEZ
VOUS INSCRIRE ?
CONTACTEZ-NOUS !**

Pour plus de renseignements ou vous inscrire, rendez-vous sur le site diagecoflux.bpifrance.fr ou envoyez vos questions à diagecoflux@bpifrance.fr

**DIAG ÉCO-FLUX,
UN PROGRAMME
D'ACCOMPAGNEMENT
OPÉRÉ PAR BPIFRANCE EN
PARTENARIAT AVEC L'ADEME**

bpifrance
SERVIR L'AVENIR

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE